



T4-2020

Revue de la performance

Le mercredi 10 février 2021

Intact Corporation financière (TSX : IFC)



Énoncés de nature prospective

Certains énoncés inclus dans cette présentation concernant les plans, les projets et les intentions, les attentes et les résultats, les niveaux d'activité, le rendement, les objectifs ou les accomplissements actuels et futurs de la Société ou tout autre événement à venir ou fait nouveau constituent des énoncés de nature prospective. Les mots « peut », « devrait », « pourrait », « prévoit », « s'attend », « planifie », « à l'intention de », « indique », « croit », « estime », « prédit », « susceptible de » ou « éventuel », ou la forme négative ou autres variations de ces mots ou autres mots ou phrases comparables, indiquent des énoncés de nature prospective. Sauf indication contraire, les énoncés de nature prospective de cette présentation sont formulés en date du 31 décembre 2020 et sont susceptibles de changer après cette date. Cette présentation contient des énoncés de nature prospective concernant l'acquisition de La Garantie, Compagnie d'Assurance de l'Amérique du Nord (« La Garantie ») et de Frank Cowan Company Limited (« Frank Cowan »), l'acquisition de On Side Development Ltd. (« On Side »), l'acquisition proposée de RSA Insurance Group PLC (« RSA ») (l'« acquisition de RSA »), la réalisation de l'acquisition de RSA et le moment de cette réalisation, ainsi que l'incidence de la COVID 19 et des conditions économiques qui en découlent sur les opérations et la performance financière de la Société.

Les énoncés de nature prospective sont fondés sur des estimations et des hypothèses de la direction à la lumière de son expérience et de sa perception des tendances historiques, des conditions actuelles et des faits nouveaux prévus, ainsi que d'autres facteurs que la direction estime appropriés dans les circonstances. En plus des autres estimations et hypothèses qui peuvent être mentionnées dans les présentes, des estimations et des hypothèses ont été effectuées à l'égard notamment de l'obtention des approbations requises liées à l'acquisition de RSA en temps voulu et selon des modalités jugées acceptables par la Société, de la réalisation des avantages prévus sur le plan stratégique, financier et autre de l'acquisition de RSA, et des contextes économique et politique et de la conjoncture sectorielle. Toutefois, la réalisation de l'acquisition de RSA est assujettie aux conditions de clôture d'usage, à des droits de résiliation et à d'autres risques et incertitudes, notamment des approbations réglementaires, et rien ne garantit que l'acquisition sera réalisée. De plus, rien ne garantit que, si l'acquisition de RSA est réalisée, les avantages stratégiques et financiers devant en découler seront réalisés. De nombreux facteurs pourraient faire en sorte que les résultats réels de la Société, son rendement ou ses réalisations ou des événements à venir ou faits nouveaux diffèrent de façon importante de ceux qui sont exprimés ou sous-entendus dans les énoncés de nature prospective, y compris, mais sans s'y limiter, les facteurs suivants :

- Les processus et les résultats prévus ayant trait à la réglementation dans le cadre de ses activités
- La capacité de la Société de mettre en œuvre sa stratégie ou d'exploiter son entreprise selon les attentes actuelles de la direction
- Sa capacité d'évaluer avec exactitude les risques liés aux contrats d'assurance qu'elle souscrit
- Des événements négatifs des marchés financiers ou autres facteurs, y compris l'incidence de la pandémie de COVID-19 et des conditions économiques qui en découlent, pouvant avoir une incidence sur les placements, les titres à taux variable et les obligations de financement aux termes des régimes de retraite de la Société
- Le caractère cyclique de l'industrie de l'assurance de dommages
- La capacité de la direction de prévoir avec exactitude la fréquence et la gravité des sinistres, y compris pour l'assurance relative aux biens de grande valeur et l'assurance automobile des particuliers
- La réglementation gouvernementale conçue pour protéger les titulaires de police et les créanciers plutôt que les investisseurs
- Les litiges et les procédures réglementaires, notamment en ce qui a trait à la pandémie de COVID-19
- La publicité négative périodique à l'égard de l'industrie de l'assurance
- Une vive concurrence
- La dépendance de la Société envers les courtiers et des tiers pour vendre ses produits à des clients et lui fournir des services, et l'incidence de la COVID-19 et des conditions économiques qui en découlent sur ces courtiers et ces tiers
- La capacité de la Société de concrétiser sa stratégie d'acquisition
- La capacité de la Société de réaliser sa stratégie commerciale
- La capacité de la Société de réaliser les synergies découlant des plans d'intégration réussis dans le cadre d'acquisitions
- L'incertitude entourant l'obtention en temps voulu, si tant est qu'elle soit obtenue, des approbations réglementaires requises afin de réaliser l'acquisition de RSA
- Une évolution défavorable des marchés financiers ou d'autres facteurs qui pourraient avoir une incidence négative sur la capacité de la Société de financer l'acquisition de RSA
- La capacité de la Société d'améliorer son ratio combiné, de conserver ses clients et d'en obtenir de nouveaux, de conserver ses employés clés, de réaliser des synergies et de maintenir une position de marché découlant des plans d'intégration réussis relatifs à l'acquisition de RSA, ainsi que les estimations et les attentes de la direction quant à la conjoncture économique et commerciale future et à d'autres facteurs relatifs à l'acquisition de RSA et à son incidence sur la croissance et l'augmentation de diverses mesures financières
- Sa capacité de réaliser par ailleurs l'intégration de l'entreprise acquise selon les délais prévus et les niveaux de coûts attendus, ainsi que d'exercer ses activités dans de nouveaux territoires par suite de l'acquisition de RSA
- La rentabilité de la Société et sa capacité d'améliorer son ratio combiné aux États-Unis
- La participation de la Société à la Facility Association (plan de répartition des risques obligatoire entre tous les participants de l'industrie de l'assurance) et à d'autres plans de répartition des risques obligatoires similaires
- Les attaques terroristes et les événements qui s'ensuivent
- La survie et la fréquence des catastrophes, y compris d'un tremblement de terre important
- Les sinistres liés aux catastrophes causés par les conditions météorologiques difficiles et les autres sinistres liés aux conditions météorologiques, ainsi que l'incidence des changements climatiques
- L'apparition de crises de santé publique, y compris les épidémies, les pandémies ou l'éclosion de nouvelles maladies infectieuses, dont la récente pandémie de COVID-19 et les événements qu'elle engendre, ainsi que la réponse à ces crises
- La capacité de la Société de conserver ses cotes de solidité financière et de solvabilité de l'émetteur
- L'accès de la Société au financement par emprunt et par capitaux propres
- La capacité concurrentielle de la Société vis-à-vis d'importants débouchés commerciaux
- Sa capacité de réduire le risque par l'intermédiaire de la réassurance
- Son succès à gérer le risque de crédit (y compris le risque de crédit lié à la santé financière des réassureurs)
- Sa capacité de limiter la fraude et/ou les abus
- Sa dépendance envers les technologies de l'information et les systèmes de télécommunications et les défaillances ou les interruptions possibles de ces systèmes, y compris dans le contexte des répercussions sur la capacité de son personnel à assurer les fonctions commerciales requises à distance, ainsi que dans le contexte de l'évolution des risques liés à la cybersécurité
- L'incidence des avancées technologiques et de l'utilisation des données sur les produits de la Société et leur distribution
- La dépendance de la Société envers les employés clés et sa capacité de les maintenir en poste
- Les modifications des lois ou des règlements, y compris adoptés en réponse à la COVID-19 qui, par exemple, obligeraient les assureurs à couvrir les pertes d'exploitation, même si les clauses des contrats d'assurance ne les couvriraient pas au moment de leur émission, ce qui pourraient entraîner une hausse imprévue du nombre de sinistres et avoir des répercussions défavorables importantes sur les résultats de la Société
- Les questions de couverture et de sinistres liés à la COVID 19, y compris certains recours collectifs et les frais de défense connexes, pourraient avoir une incidence négative sur nos provisions pour sinistres
- La conjoncture économique et les conditions financières et politiques générales
- La dépendance de la Société envers les résultats d'exploitation de ses filiales et la capacité des filiales de la Société de verser des dividendes
- La volatilité des marchés boursiers et d'autres facteurs ayant une incidence sur le cours des titres de la Société, y compris dans le contexte de la crise de la COVID-19
- La capacité de la Société de couvrir les expositions aux fluctuations des taux de change, y compris celles qui touchent le prix d'acquisition et la valeur comptable liées à l'acquisition de RSA
- Les ventes futures d'un nombre important de ses actions ordinaires
- Les modifications aux lois fiscales, aux conventions fiscales ou à la réglementation fiscale applicables ou à leur interprétation ou à leur application

Les énoncés de nature prospective contenus dans cette présentation sont visés par ces mises en garde et les mises en garde figurant à la section Gestion des risques (sections 28 à 33) du rapport de gestion pour l'exercice clos le 31 décembre 2020. Ces facteurs ne constituent pas une liste exhaustive des facteurs pouvant avoir une incidence sur la Société; toutefois, ces facteurs devraient être examinés avec soin. Bien que les énoncés de nature prospective soient basés, de l'avis de la direction, sur des hypothèses raisonnables, la Société ne peut garantir aux investisseurs que les résultats réels seront conformes à ces énoncés de nature prospective. Les investisseurs devraient s'assurer que l'information qui précède est considérée avec soin lorsqu'ils se fient aux énoncés de nature prospective pour prendre des décisions. Les lecteurs ne devraient pas se fier outre mesure aux présents énoncés de nature prospective. La Société et la direction n'ont pas l'intention de mettre à jour ni de réviser les énoncés de nature prospective, et ne s'engagent pas à le faire, que ce soit à la suite de nouvelles informations, d'événements futurs ou autrement, sauf tel qu'il est requis par la loi.

Mise en garde

Cette présentation ne constitue ni ne fait partie d'aucune offre de vente ou sollicitation d'une offre d'achat ou de souscription de quelque titre que ce soit. Cette présentation ou toute partie de celle-ci ne peut servir de base, ni être invoquée relativement à tout contrat ou engagement, ni servir d'incitation à signer aucun contrat ou à prendre un engagement quelconque.

Les renseignements contenus dans cette présentation concernant la Société ne se veulent pas exhaustifs et peuvent ne pas renfermer tous les renseignements qu'un acheteur ou investisseur potentiel pourrait désirer obtenir afin de justifier une décision d'investissement dans la Société. Les renseignements sont qualifiés entièrement par référence aux renseignements divulgués publiquement par la Société.

Aucune représentation n'est faite et aucune garantie n'est donnée, expressément ou implicitement, par la Société ou en son nom, ou par ses administrateurs, ses dirigeants ou ses employés ou en leur nom, par rapport à l'exactitude, l'exhaustivité ou l'équité des renseignements fournis ou des opinions exprimées dans cette présentation et aucune personne n'assume la responsabilité pour ces renseignements ou ces opinions. En fournissant cette présentation, la Société n'est pas tenue ni n'accepte de donner aux participants accès à des renseignements additionnels, ni de mettre à jour cette présentation ou de corriger toute inexactitude ou omission qui pourrait devenir apparente. Les renseignements et les opinions que renferme cette présentation sont fournis en date de la présentation. Le contenu de la présentation ne constitue en aucun cas des conseils d'ordre juridique, financier ou fiscal. Chaque acheteur potentiel devrait consulter son propre conseiller juridique, conseiller financier ou conseiller en fiscalité indépendant pour obtenir des conseils d'ordre juridique, financier ou fiscal.

La Société utilise les Normes internationales d'information financière (« IFRS ») ainsi que certaines mesures non conformes aux IFRS pour évaluer le rendement. Les mesures non conformes aux IFRS n'ont pas de définition normalisée en vertu des IFRS et peuvent ne pas être comparables aux mesures similaires présentées par d'autres sociétés. Cette présentation peut contenir les mesures non conformes aux IFRS suivantes : croissance en devises constantes, primes directes souscrites (« PDS »), produit net (perte nette) de souscription, ratio combiné, primes nettes acquises (« PNA »), total des sinistres nets, ratio des sinistres sous-jacent pour l'exercice en cours, évolution des sinistres des années antérieures et ratio de l'évolution des sinistres des années antérieures, frais de souscription et ratio des frais, BAIIA tiré de la distribution et Autres, coûts de financement, autres produits (charges), total de l'impôt sur le résultat, résultat avant impôt sur le résultat, résultat opérationnel net (« RON »), résultat opérationnel net par action (« RONPA »), rendement des capitaux propres opérationnel (« RCPO »), résultat net ajusté, résultat par action ajusté (« RPAA ») et rendement des capitaux propres ajusté (« RCPA »). Voir la section 36 – Mesures financières non conformes aux IFRS du rapport de gestion pour l'exercice clos le 31 décembre 2020 pour la définition et le rapprochement avec les mesures selon les IFRS les plus comparables.

Remarques importantes :

- Les mesures financières non conformes aux IFRS et d'autres termes d'assurance utilisés dans cette présentation sont définis dans le glossaire de la section Investisseurs de notre site Web, à l'adresse www.intactfc.com.
- Les abréviations et les définitions de certains termes clés utilisés dans cette présentation sont définies à la section 40 – Glossaire et définitions du rapport de gestion du T4-2020.
- Lorsqu'il convient, afin de faciliter l'analyse de nos résultats avec ceux des périodes comparatives, nous présentons les variations en devises constantes, ce qui exclut l'incidence des fluctuations des taux de change d'une période à l'autre. Environ 15 % des PDS sont libellées en dollars américains.
- Le 18 novembre 2020, nous avons annoncé avoir conclu un accord avec Tryg A/S, chef de file scandinave de l'assurance de dommages, en vue de faire l'acquisition de RSA. Une partie importante du financement pour l'acquisition de RSA a été obtenue au T4-2020. Voir la section 2 – Acquisition des activités canadiennes, britanniques et internationales de RSA dans le rapport de gestion du T4-2020.
- Certains totaux, totaux partiels et pourcentages peuvent ne pas concorder en raison des arrondissements. L'abréviation de « non significatif » (« n. s. ») est utilisée si les chiffres de la période considérée et de la période antérieure ne sont pas comparables ou ne sont pas significatifs, ou encore si le pourcentage de la variation est supérieur à 1 000 %.

Charles Brindamour

Chef de la direction

Faits saillants

**RONPA de
3,18 \$**

en hausse de 53 %, grâce au bon rendement au chapitre de la souscription et à de bons résultats de la distribution.

**Croissance des
primes de
8 %**

en raison d'une solide croissance dans l'ensemble des secteurs d'activité et de l'acquisition de La Garantie.

**Ratio combiné de
85,6 %**

compte tenu de sinistres de 74 millions \$ liés aux catastrophes, dont 23 millions \$ en raison de la crise de la COVID-19.

**VCPA en hausse de
9 %**

d'un exercice à l'autre pour s'établir à 58,79 \$, en raison du bon rendement opérationnel et aux marchés des capitaux favorables.

**RCP opérationnel de
18,4 %**

soit une amélioration de 5,9 points d'un exercice à l'autre.

**Marge sur le capital
total de
2,7 G\$**

la majeure partie du financement de l'acquisition de RSA ayant été obtenue au T4-2020.

Résultats en assurance des particuliers



Assurance automobile

Croissance des
PDS de

5 %

Ratio combiné de

82,6 %

Points clés

- La **croissance des primes** tient compte de l'effet estimatif des mesures d'allègement offertes aux clients (6 points). Notre position concurrentielle demeure solide, avec une croissance unitaire de plus de 3 %, y compris l'abandon de l'unité d'exploitation en assurance automobile en Colombie-Britannique.
- Le **ratio combiné** s'est amélioré de 13,9 points en raison de l'amélioration du rendement sous-jacent.



Assurance des biens

Croissance des
PDS de

10 %

Ratio combiné de

73,2 %

Points clés

- La **croissance des primes** tient compte des mesures d'allègement des primes offertes aux clients qui ont eu un effet estimé de 3 points, a été stimulée par la bonne croissance des unités et les conditions de marché fermes.
- Le **ratio combiné** s'est amélioré de 8,8 points en raison de bons facteurs fondamentaux, des conditions de marché et de la diminution des sinistres liés aux conditions météorologiques.

Résultats en assurance des entreprises



Canada

Croissance des
PDS de

5 %

Points clés

Ratio combiné de

95,3 %

- La **croissance des primes** tient compte de l'acquisition de La Garantie, et reflète l'incidence du programme d'aide ciblé de 50 millions \$ offert aux petites entreprises, lequel a eu un effet estimé de 6 points
- Le **ratio combiné** inclus le bon rendement sous-jacent ayant été contrebalancé par l'incidence des mesures d'allègement offertes aux clients, les sinistres liés aux catastrophes découlant de la COVID-19 et la hausse des charges.



États-Unis

Croissance des
PDS de

19 %

(en devises constantes)

Points clés

Ratio combiné de

92,0 %

- La **très bonne croissance des primes** de 19 %, y compris l'apport de 6 points de l'acquisition de La Garantie, s'explique par les conditions de marché fermes, une bonne progression des nouvelles affaires et une solide rétention.
- Le **ratio combiné** a augmenté de 3,2 points en raison surtout de l'évolution défavorable des sinistres des années antérieures, de la hausse des sinistres liés à des conditions météorologiques autres que des catastrophes.

Mise à jour sur l'acquisition de RSA

Nos plans d'intégration et de transition sont bien engagés. Nous nous dirigeons avec diligence vers une clôture au T2-2021.



Clôture

- ✓ Approbation par le **Bureau de la concurrence Canada**
- ✓ Approbation par les **actionnaires de RSA**

Collaboration étroite avec les autorités de réglementation compétentes afin d'obtenir les dernières approbations



Création de valeur

- ✓ Confirmation des cibles **d'accroissement du RONPA** :
 - Croissance de **7 % à 9 %** pour la **première année**
 - Croissance de **15 % à 19 %** dans un **délai de 36 mois**
- ✓ Hausse prévue du **VCPA** de plus de 25 % à la clôture
- ✓ **RCP opérationnel** d'environ 15 % à moyen terme



Gens

- ✓ Rencontre avec la **haute direction** de RSA pour faire le point sur la stratégie de l'entreprise
- ✓ Accent partagé sur la **surperformance**

18 novembre 2020

- ✓ Annonce de l'acquisition de RSA Insurance Group plc

3 décembre 2020

- ✓ Réalisation d'un placement de reçus de souscription de 1,25 G\$ par voie de prise ferme

12 janvier 2021

- ✓ Approbation par le Bureau de la concurrence Canada

T2-2021
Clôture prévue

25 novembre 2020

- ✓ Réalisation d'un placement privé de reçus de souscription de 3,2 G\$ auprès d'investisseurs centraux

16 décembre 2020

- ✓ Clôture de l'acquisition de billets à moyen terme de 600 M\$

18 janvier 2021

- ✓ Les actionnaires de RSA ont voté en faveur de l'acquisition

Perspectives de l'industrie de l'assurance de dommages

Nos perspectives ont été modifiées pour tenir compte de l'incidence de la pandémie de COVID-19 et dépendent de la durée et de la gravité de la crise.



Assurance automobile des particuliers

La crise de la COVID-19 a adouci temporairement les conditions de marché, la fréquence des sinistres se maintenant en deçà des niveaux historiques.

- Des sociétés, incluant Intact, ont offert différentes mesures d'allègement aux clients.
- Pour les trois premiers trimestres, la croissance de l'industrie a été d'environ 6 %; la tendance des tarifs s'est atténuée et devrait continuer de le faire, alors que la fréquence des sinistres se maintient sous les niveaux historiques.
- Nous nous attendons à ce que les mesures correctives reprennent une fois que se seront atténuées les répercussions de la crise.



Assurance des biens des particuliers

La crise de la COVID-19 n'a pas d'incidence directe sur l'assurance des biens des particuliers.

- Les conditions de marché demeureront favorables puisque ce secteur d'activité est assujéti à des conditions météorologiques difficiles au fil du temps.
- La croissance de l'industrie a été supérieure à 8 % pour les trois premiers trimestres de 2020.
- Nous prévoyons une croissance d'environ 5 % au cours des 12 prochains mois.



Assurance des entreprises

Les conditions de marché fermes se maintiennent, les hausses de tarifs ayant retrouvé leurs niveaux d'avant la crise.

- Dans l'ensemble, nous nous attendons à des conditions de marché fermes alors que s'atténuent les répercussions de la crise.
- En **assurance de dommages des entreprises**, les conditions de marché fermes se sont maintenues, les hausses de tarifs ayant retrouvé leurs niveaux d'avant la crise en raison de la faible rentabilité de l'industrie et de la capacité restreinte.
- En **assurance automobile des entreprises**, l'industrie continue, en moyenne, d'augmenter les tarifs, bien qu'à un rythme légèrement plus lent en raison de la crise de la COVID-19.



Assurance des entreprises – États-Unis

Nous prévoyons que se poursuivront des conditions de marché fermes et un durcissement dans l'ensemble des secteurs.

- L'augmentation des coûts de réassurance, les taux d'intérêt maintenus bas et une saison active de sinistres liés aux catastrophes contribueront davantage à soutenir les tendances récentes.
- L'incidence économique de la pandémie a touché certains secteurs plus que d'autres.
- D'autres secteurs, qui sont plus sensibles sur le plan économique, ont été plus touchés par la crise et continuent de voir leurs tarifs augmenter.

Malgré la désorganisation du marché de l'assurance de dommages au Canada qu'a engendrée la crise de la COVID-19, le RCP de l'industrie, qui s'est maintenu entre 5 % et 9 % au cours de la dernière année, favorisera le maintien d'un contexte de marché ferme une fois la crise passée

Des résultats solides au quatrième trimestre et en 2020,

avec un RONPA en hausse de 61% à 9,92 \$, grâce au bon rendement au chapitre de la souscription et à de bons résultats de la distribution.

Nous avons offert d'importantes mesures d'allègement,

totalisant 530 millions \$ à plus de 1,2 million de clients

La clôture de l'acquisition de RSA devrait avoir lieu au T2-2021

Cette transaction accélère la mise en œuvre de notre stratégie et renforce notre capacité à surclasser l'industrie.

Nous commençons l'année 2021 en position de force,

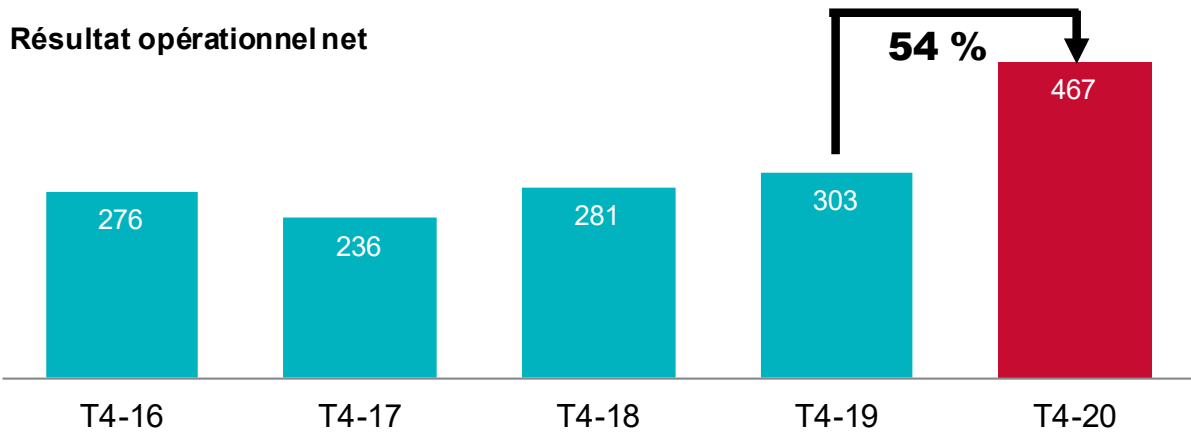
avec la meilleure équipe et une entreprise résiliente. Nous avons l'intention d'augmenter notre dividende en 2021.

Louis Marcotte

Premier vice-président et chef des finances

Résultat opérationnel

Résultat opérationnel net

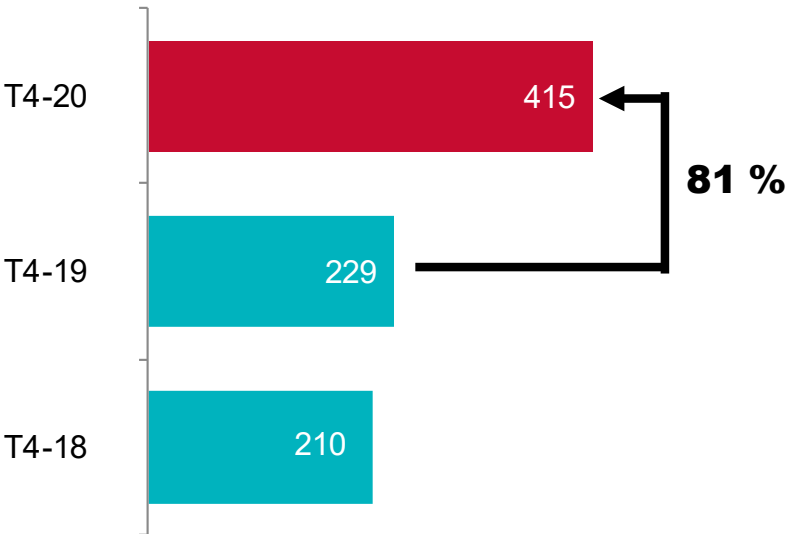


Le **résultat opérationnel net** a progressé pour s'établir à 467 millions \$, ce qui reflète la bonne croissance du produit net de souscription et du BAIIA tiré de la distribution et Autres.

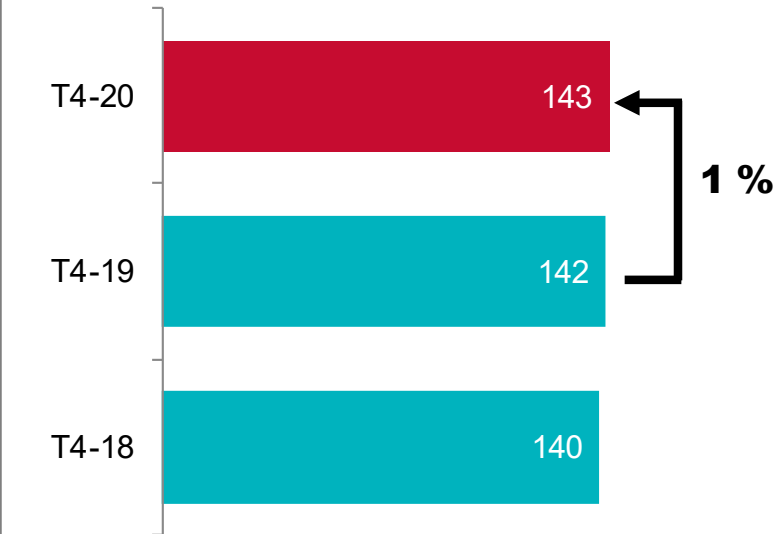
Le **produit net des placements** de 143 M \$ a été comparable à celui de l'exercice précédent, l'incidence de l'augmentation des actifs investis ayant été contrebalancée par l'incidence de la baisse des rendements de réinvestissement.

Le **BAIIA tiré de la distribution et Autres** a augmenté de 60 %, en raison de la bonne croissance interne, des acquisitions relatives et de la gestion des dépenses.

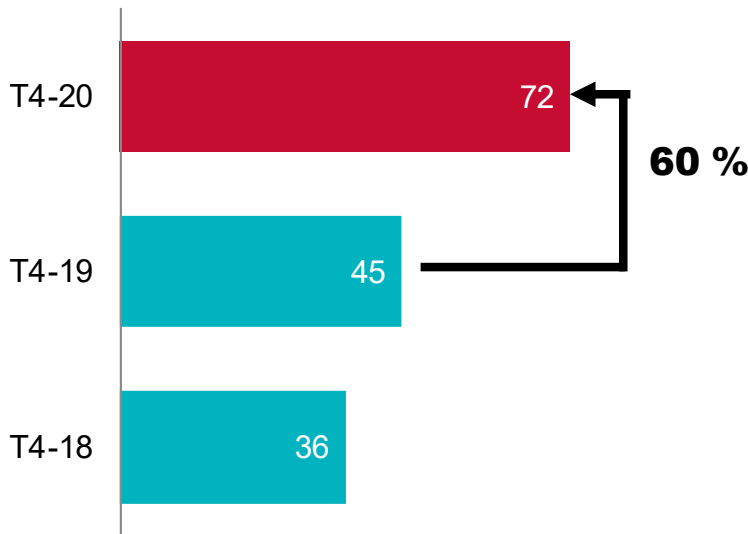
Produit net de souscription



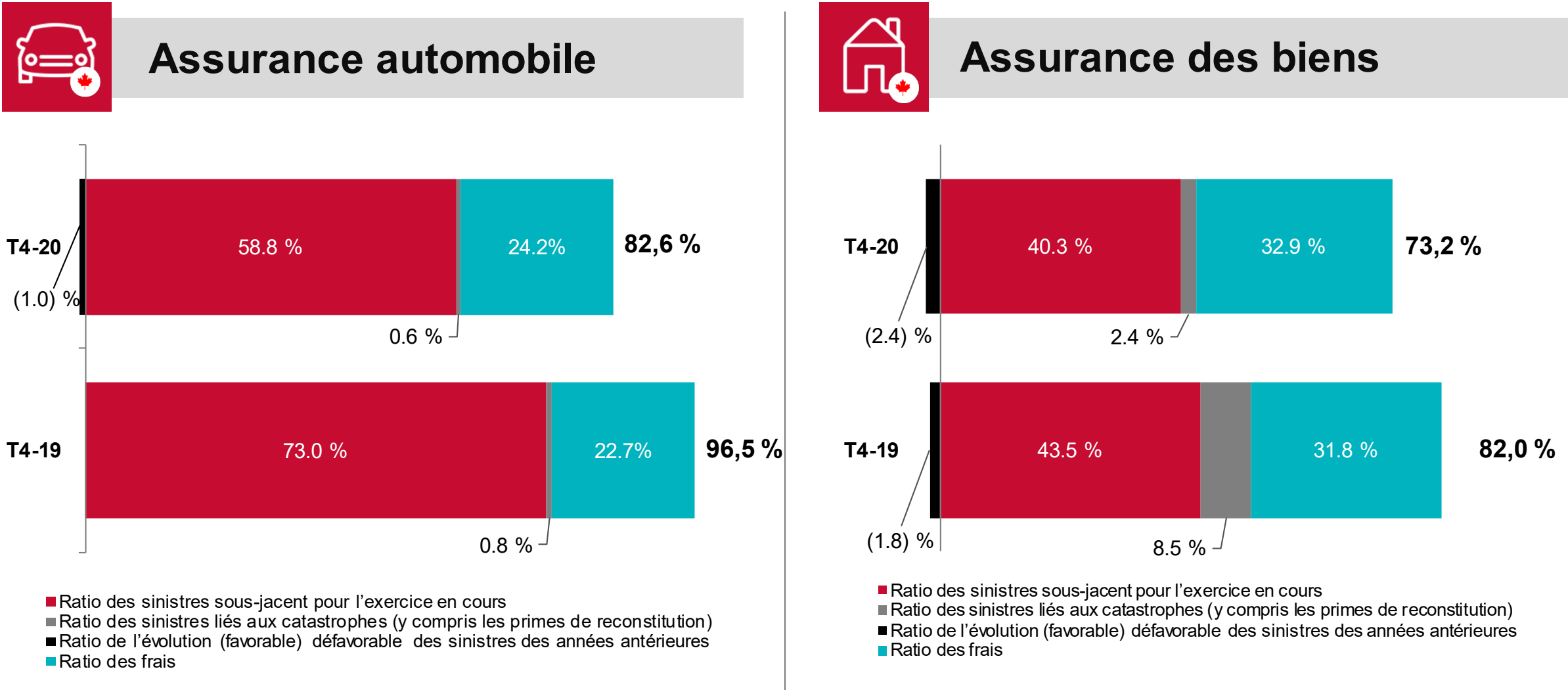
Produit net des placements



BAIIA tiré de la distribution et Autres

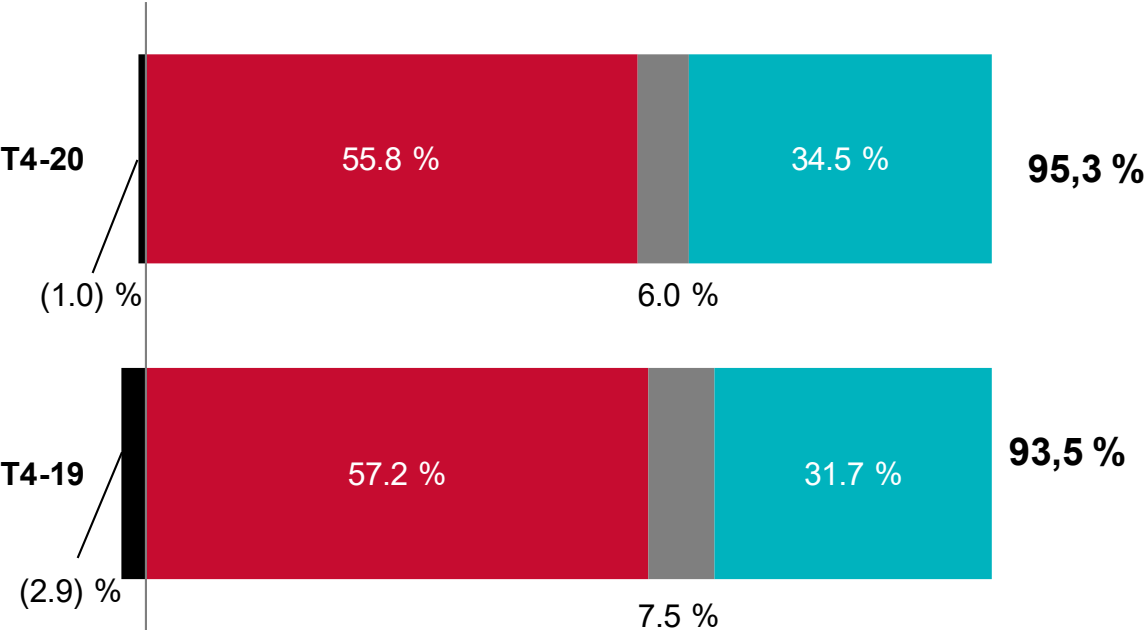


Analyse de la souscription en assurance des particuliers



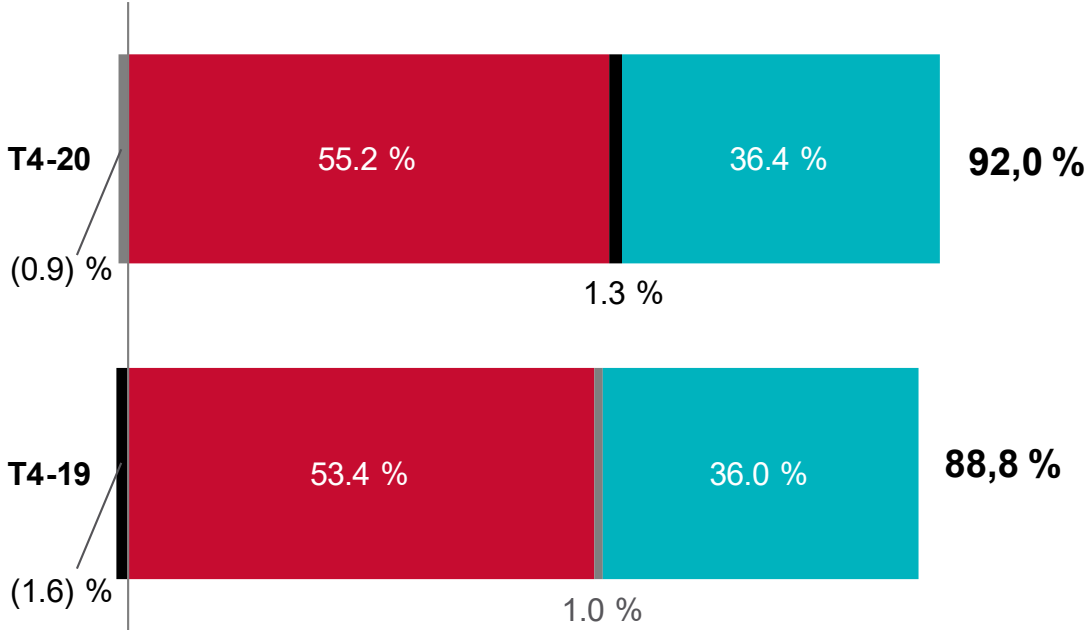
Analyse de la souscription en assurance des entreprises

Canada



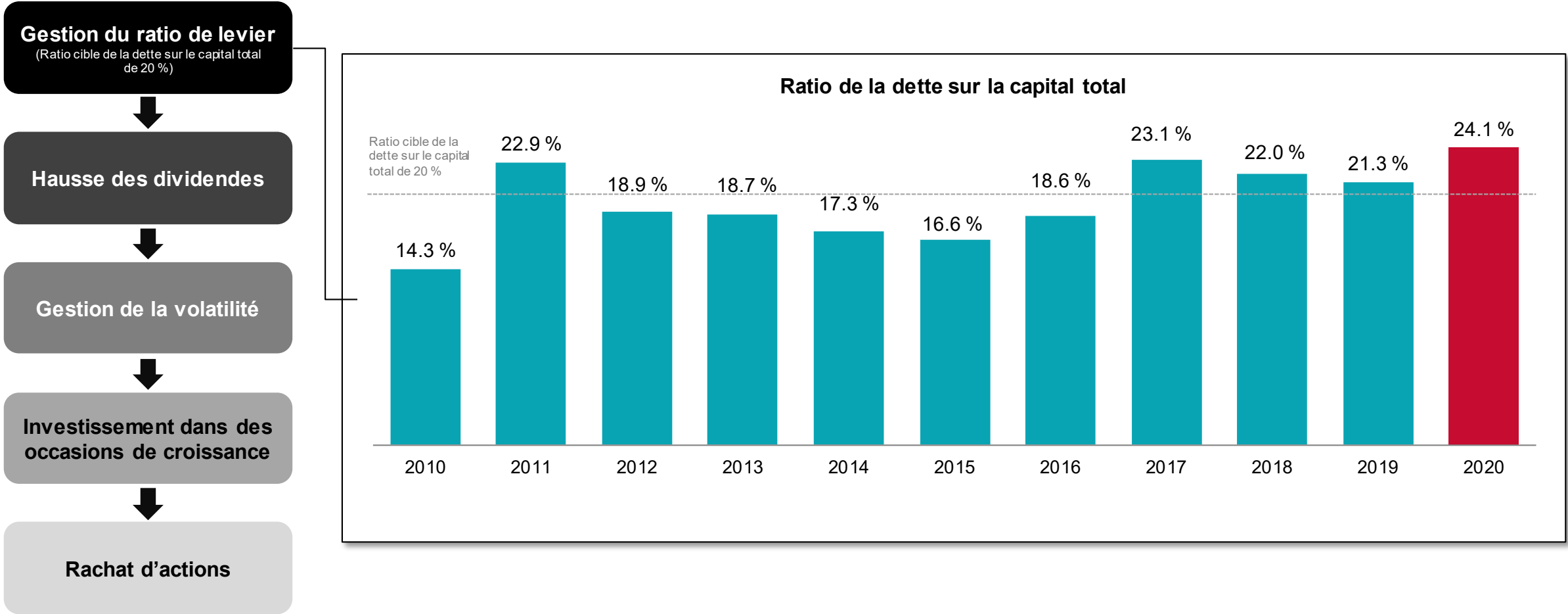
■ Ratio des sinistres sous-jacent pour l'exercice en cours
■ Ratio des sinistres liés aux catastrophes
■ Ratio de l'évolution (favorable) défavorable des sinistres des années antérieures
■ Ratio des frais

États-Unis



■ Ratio des sinistres sous-jacent pour l'exercice en cours
■ Ratio des sinistres liés aux catastrophes
■ Ratio de l'évolution (favorable) défavorable des sinistres des années antérieures
■ Ratio des frais

Stratégie de gestion du capital cohérente et éprouvée



Bon rendement dans l'ensemble de l'entreprise

avec une croissance importante au chapitre de la souscription et à de bons résultats de la distribution

Bon bilan et bonne situation du capital

Comprenant une importante partie du financement de l'acquisition de RSA.

Gestion prudente de notre provision pour sinistres liés aux catastrophes découlant de la COVID-19

L'intensité de la deuxième vague a entraîné une augmentation de notre provision de 23 millions \$, ce qui porte notre total à 106 millions \$

L'intégration et la planification de la transition de RSA sont sur la bonne voie

Nous prévoyons toujours des synergies avant impôts de 250 millions \$



Foire aux questions

Renseignements généraux pour les actionnaires

Intact Corporation financière
700 University Avenue
Toronto (Ontario) M5G 0A1

✉ ir@intact.net

☎ 1 (416) 941-5336

☎ 1-866-778-0774 (sans frais en Amérique du Nord)

Relations avec les investisseurs

Ken Anderson

Premier vice-président, Relations avec les investisseurs et développement des affaires

☎ 1-855-646-8228, poste 87383

✉ kenneth.anderson@intact.net

Ryan Penton

Directeur principal, Relations avec les investisseurs

☎ 1-416-341-1464, poste 45112

✉ ryan.penton@intact.net

Relations avec les médias

Jennifer Beaudry

Directrice, Relations avec les médias

☎ 1-514-282-1914, poste 87375

✉ jennifer.beaudry@intact.net